

# ADÈÈÈÈ

**Procès-verbal | Assemblée générale annuelle**  
Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation  
UQAM, R-M120, 5 avril 2018 à 12h45

## **0.0 Procédures d'ouverture**

### **0.1 Ouverture**

**Proposition :** Que l'ouverture de l'assemblée soit à 12h49.

*Dûment proposée, dûment appuyée*

Proposition adoptée à l'unanimité

### **0.2 Animation, secrétariat et senti**

**Proposition :** Que Mathieu Melançon et Charlotte Struder tiennent respectivement l'animation et le secrétariat/senti de la présente assemblée.

*Dûment proposée, dûment appuyée*

Proposition adoptée à l'unanimité

### **0.3 Adoption de l'ordre du jour**

**Proposition :** Que l'ordre du jour soit le suivant :

- 0.0 Procédures d'ouverture
- 0.1 Ouverture
- 0.2 Animation, secrétariat et senti
- 0.3 Adoption de l'ordre du jour
- 0.4 Adoption du procès-verbal
- 1.0 Sommet G7
- 2.0 Orientations annuelles
- 3.0 Élections annuelles
- 4.0 Avis de motion
- 5.0 Procédures de clôture
- 5.1 Questions à l'exécutif
- 5.2 Questions diverses
- 5.3 Levée

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

#### **0.4 Adoption des procès-verbaux**

**Proposition :** Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 février 2018.

[Procès-verbal AG 21 février 2018](#)

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

#### **1.0 Sommet du G7**

**Proposition :** Que Virginie fasse une présentation du point Sommet du G7.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

#### **Proposition :**

Considérant que l'un des thèmes du G7 est de promouvoir l'égalité des sexes, mais qu'il y a encore des disparités entre les hommes et les femmes et que l'ADEESE s'oppose à toute forme de sexisme et se positionne en faveur de l'équité salariale;

Considérant que le capitalisme dévalorise le travail invisible accompli encore majoritairement par des femmes et les étudiant.e.s;

Considérant que les dirigeant.e.s du G7 contribuent à creuser les écarts économiques en favorisant toujours les mieux nantis aux dépens des plus pauvres;

Considérant que l'ADEESE dénonce le capitalisme et l'austérité qui sont à l'origine de la misère et de l'insécurité grandissante dans notre société et que le G7 représente ces facteurs ;

Que l'ADEESE se positionne contre le G7 qui aura lieu à la Malbaie les 8 et 9 juin;

Que l'ADEESE invite ses membres à participer aux actions qui se dérouleront du 7 au 9 juin;

Que l'ADEESE accorde un budget de 3000\$ au comité RRAG7 et que ce montant soit inclus dans le budget 2018-2019 de l'ADEESE;

Que l'ADEESE accorde un budget de 1000\$ pour les membres qui souhaitent se mobiliser et participer aux actions qui se dérouleront du 7 au 9 juin. Que ce montant soit inclus dans le budget 2018-2019 de l'ADEESE;

Que l'ADEESE participe, diffuse et soutienne le Réseau de résistance contre le G7 (RRAG7) dans ses activités.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à majorité.

## **2.0 Orientations annuelles**

**Proposition :** Que Gabrielle Bouchard fasse une présentation de 10 minutes sur les orientations annuelles de l'année dernière suivie d'une période de questions de 5 minutes.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité.

**Proposition :** Que Charles-Antoine Goulet effectue une présentation des orientations annuelles de l'année 18-19 pour une période de 10 minutes.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

## **1.LUTTES**

### **1.1 Luites pour la rémunération des stages.**

1.1.1 Continuer de garder contact avec les associations en faveur de la rémunération de tous les stages afin de faire un suivi de la lutte et s'organiser en cas de besoin. Les informer de notre plan d'action de 2018-2019 pour la lutte pour la rémunération des stages.

1.1.2 Lancer, dès la rentrée de la session d'automne, un ultimatum au gouvernement de mettre en place un programme de rémunération de l'ensemble des stages dans l'ensemble des programmes et à tous les niveaux d'études le [DATE janvier];

1.1.3 Promouvoir l'adhésion de regroupements, associations, organismes et syndicats à participer à la coalition montréalaise pour la rémunération des stages.

1.1.4 Poursuivre la participation à la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages et qu'elle fasse valoir son plan d'action impliquant:

- le lancement d'un ultimatum dès la rentrée de la session d'automne, enjoignant le futur gouvernement de mettre en place un programme de rémunération de l'ensemble des stages dans l'ensemble des programmes et à tous les niveaux d'études le [DATE mi janvier];
- l'adoption d'un mandat de grève générale illimitée des cours et des stages déclenchée dès que le plancher suivant est atteint
- 20 000 étudiant.es avec un mandat de GGI;

- réparti.es dans trois régions administratives;

1.1.5 Faire valoir un plan d'action impliquant un ultimatum et un mandat de GGI pour l'hiver 2019 dans les autres coalitions régionales et les associations étudiantes collégiales et universitaires du Québec ou hors Québec;

1.1.6 Former un comité élargissement, dès l'automne, auquel sera invité à participer des étudiant.es de tous les programmes afin de participer à une tournée de mobilisation dans toutes les régions du Québec;

1.1.7 Débloquer un fonds de 20 000\$ afin de soutenir les activités de mobilisation en prévision de la continuation des actions de mobilisation pour la lutte de la rémunération des stages;

1.1.8 Inviter les associations membres de l'ASSÉ et de l'AVEQ impliquées dans la campagne pour la rémunération des stages à cotiser aux fonds de grève et proposer dès l'automne, dans leur congrès respectif, des dons pour les fonds de grève de 20 000\$ afin de soutenir la GGI;

1.1.9 Considérant que l'AVEQ travaille sur une recherche sur la rémunération des stages, participer au comité de recherche de l'AVEQ pour suivre le travail de la recherche sur la rémunération des stages et engager un.e chercheur.e qui entrera en poste dès l'automne pour travailler sur cette recherche et la faire avancer le plus rapidement possible.

1.1.10 Aller chercher l'appui des syndicats des enseignant.e.s pour la campagne pour la rémunération de tous les stages afin d'augmenter les moyens de pression et que les enseignant.e.s refusent les stagiaires en grève dans leurs milieux en guise de solidarité.

1.1.11 Veiller à ce que l'UQAM prenne position pour la rémunération de tous les stages et la maintienne.

## **1.2 Luites environnementales**

1.2.1 Collaborer avec les autres regroupements étudiants de l'UQAM afin de mettre de l'avant les positions écologiques de l'ADEESE.

1.2.2 Participer activement à la création d'un comité environnemental en continuant les démarches qui ont déjà été entreprises en 2017. Que ce comité veille à l'application et la bonification de la politique 37 de l'UQAM et de la politique 5 de l'ADEESE.

## **1.3 Luites féministes**

1.3.1 Participer activement aux luites contre le sexisme, le harcèlement et les violences sexuelles.

1.3.2 Se tenir au courant de la consultation à venir de la réforme de la politique 16 et veiller à sa mise en application.

1.3.3 Que l'exécutif de 2018-2019 suive une formation contre le harcèlement (CALACS, BIPH, Politique 16) en début de mandat pour s'outiller afin de soutenir, supporter et guider de potentielles victimes et alliés.es victimes, membres de l'ADEESE et autres, en cas de harcèlement.

1.3.4 Que l'exécutif de 2018-2019 organise une formation contre le harcèlement (CALACS, BIPH, Politique 16) en début de mandat et que les membres de l'ADEESE, entre autres, soient invité.e.s à la suivre afin de supporter et guider les victimes et allié.e.s en cas de harcèlement ainsi qu'afin de partager ces savoirs.

1.3.5 Reconnaître que la lutte pour la rémunération des stages est une lutte féministe.

1.3.6 Valoriser le Comité féministe en éducation, leurs événements, leurs positions, leurs revendications et leur implication.

#### 1.4 Lutttes pour l'amélioration de la santé mentale étudiante

1.4.1 Reconnaître la santé mentale comme pouvant être à risque, particulièrement chez les étudiant.e.s durant leur parcours universitaire, et organiser un événement de sensibilisation à ce sujet.

1.4.2 Que l'ADEESE se positionne pour l'option 2 de l'offre de soutien en service psychologique, qui propose une augmentation de 0,40\$ par session par étudiant.e et un tarif de 40\$ par rencontre.

#### Bonification des services psychologiques

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 rencontres gratuites</li> <li>• +0,50\$ de cotisation par session</li> <li>• 50\$ par rencontre à partir de la 4<sup>e</sup></li> <li>• 19 rencontres gratuites/remboursées avec la couverture de l'ASEQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40\$ par rencontre</li> <li>• +0,40\$ de cotisation par session</li> <li>• 20 rencontres remboursées par l'ASEQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 90\$ par rencontre</li> <li>• Aucune augmentation de la cotisation</li> <li>• 10 rencontres remboursées par l'ASEQ</li> </ul>

\*Une rencontre gratuite d'orientation est offerte avec les trois scénarios.

1.4.3 Organiser des activités et événements de *care*.

## **2. MANDATS**

### **2.1 Stages finaux**

2.1.1 Faire reconnaître les stages finaux comme une session à temps plein auprès de l'Aide financière aux études et de l'UQAM, et ce, pour tous les programmes de formation offerts aux membres de l'ADEESE.

### **2.2 CAPFE**

2.2.1 Faire valoir l'opinion de ses membres et la défendre dans le cadre des consultations du CAPFE, en collaborant avec les associations modulaires et facultaires concernées, dans le but de s'assurer de l'amélioration de la formation des futur.e.s enseignant.e.s dans le sens qu'ils.elles considèrent le plus pertinent.

### **2.3 Communication**

2.3.1 Développer un plan de communication pour l'ADEESE et ses membres pour l'année complète.

2.3.2 Assurer une mise à jour continue du site internet.

2.3.3 Assurer une communication rapide de toutes les nouvelles et les événements concernant les membres de l'ADEESE.

### **2.4 Positions**

2.4.1 S'assurer de la mise à jour constante des politiques de l'ADEESE, notamment la politique 4 (Politique régissant l'embauche d'employées de l'ADEESE-UQAM) et la politique 5 (Politique sur l'écologisation des activités de l'ADEESE-UQAM).

2.4.2 Revoir les positions de l'ADEESE pour modifier celles qui ne seraient plus à jour et s'inspirer du cahier de positions des autres associations étudiantes pour avoir des enjeux sociopolitiques plus larges.

### **2.5 Vie étudiante**

2.5.1 Créer des comités composés de membres de l'ADEESE qui auront comme mandat d'organiser les activités et les événements avec l'aide de la.le responsable à la vie étudiante.

### **2.6 Comité intermodulaire**

2.6.1 Assurer la pérennité du conseil intermodulaire et son implication dans les projets et actions de l'ADEESE.

2.6.2 Ajouter à la composition du CI un.e délégué.e au Comité des études, un.e délégué.e au Conseil académique facultaire ainsi que le ou la délégué.e à la Commission des études.

2.6.3 Donner au CI d'ajouter à ses mandats : le suivi des dossiers académiques et universitaires en cours, d'y réfléchir communément et d'en faire les rapports à aux autres délégués.es, aux associations modulaires, à l'ADEESE et à l'Interfac.

## **2.7 Valorisation de la langue française**

2.7.1 Créer un événement de valorisation de la langue française de moins grande envergure et davantage politique ciblant prioritairement les membres de l'ADEESE.

## **2.8 Liste de cours**

2.8.1 Élaborer un système pour recevoir la liste complète de tous les cours commandés par la faculté des sciences de l'éducation.

## **2.9 Militantisme**

2.9.1 Élaborer une nouvelle feuille de consignes pour les levées de cours, à partager à l'Interfac de l'UQAM et autres associations étudiantes.

2.9.2 Organiser ou faire la promotion d'événements organisés de partage de connaissances au sujet des diverses composantes du militantisme : mobilisation, préparation et tenue d'assemblées générales, levées de cours, actions politiques, actions directes, etc.

**Proposition :** Qu'on adopte en bloc les orientations annuelles.

*Dûment proposée, dûment appuyée*

**Proposition de scindage :** Qu'on scinde la partie 1.1 Lutte pour la rémunération des stages et 1.4 Lutte pour l'amélioration de la santé mentale étudiante.

*Dûment proposée, dûment appuyée*

Proposition adoptée à l'unanimité

## **Première partie scindée :**

### **1.1 Lutttes pour la rémunération des stages.**

1.1.1 Continuer de garder contact avec les associations en faveur de la rémunération de tous les stages afin de faire un suivi de la lutte et s'organiser en cas de besoin. Les informer de notre plan d'action de 2018-2019 pour la lutte pour la rémunération des stages.

1.1.2 Lancer, dès la rentrée de la session d'automne, un ultimatum au gouvernement de mettre en place un programme de rémunération de l'ensemble des stages dans l'ensemble des programmes et à tous les niveaux d'études le [DATE janvier];

1.1.3 Promouvoir l'adhésion de regroupements, associations, organismes et syndicats à participer à la coalition montréalaise pour la rémunération des stages.

1.1.4 Poursuivre la participation à la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages et qu'elle fasse valoir son plan d'action impliquant:

Le lancement d'un ultimatum dès la rentrée de la session d'automne, enjoignant le futur gouvernement de mettre en place un programme de rémunération de l'ensemble des stages dans l'ensemble des programmes et à tous les niveaux d'études le [DATE mi janvier];

- L'adoption d'un mandat de grève générale illimitée des cours et des stages déclenchée dès que le plancher suivant est atteint :
- 20 000 étudiant.es avec un mandat de GGI;
- Réparti.es dans trois régions administratives;

1.1.5 Faire valoir un plan d'action impliquant un ultimatum et un mandat de GGI pour l'hiver 2019 dans les autres coalitions régionales et les associations étudiantes collégiales et universitaires du Québec ou hors Québec;

1.1.6 Former un comité élargissement, dès l'automne, auquel sera invité à participer des étudiant.es de tous les programmes afin de participer à une tournée de mobilisation dans toutes les régions du Québec;

1.1.7 Débloquer un fonds de 20 000\$ afin de soutenir les activités de mobilisation en prévision de la continuation des actions de mobilisation pour la lutte de la rémunération des stages;

1.1.8 Inviter les associations membres de l'ASSÉ et de l'AVEQ impliquées dans la campagne pour la rémunération des stages à cotiser aux fonds de grève et proposer dès l'automne, dans leur congrès respectif, des dons pour les fonds de grève de 20 000\$ afin de soutenir la GGI;

1.1.9 Considérant que l'AVEQ travaille sur une recherche sur la rémunération des stages, participer au comité de recherche de l'AVEQ pour suivre le travail de la recherche sur la rémunération des stages et engager un.e recherchiste qui entrera en poste dès l'automne pour travailler sur cette recherche et la faire avancer le plus rapidement possible.

1.1.10 Aller chercher l'appui des syndicats des enseignant.e.s pour la campagne pour la rémunération de tous les stages afin d'augmenter les moyens de pression et que les enseignant.e.s refusent les stagiaires en grève dans leurs milieux en guise de solidarité.

1.1.11 Veiller à ce que l'UQAM prenne position pour la rémunération de tous les stages et la maintienne.

**Proposition privilégiée :** Que **Sarina, étudiante en travail social**, puisse prendre la parole sur l'orientation annuelle sur la lutte pour la rémunération des stages.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

**Proposition :** Que le point 1.1 lutte pour la rémunération des stages soit adoptée.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

**Deuxième partie scindée :**

#### 1.4 Luites pour l'amélioration de la santé mentale étudiante

1.4.1 Reconnaître la santé mentale comme pouvant être à risque, particulièrement chez les étudiant.e.s durant leur parcours universitaire, et organiser un événement de sensibilisation à ce sujet.

1.4.2 Que l'ADEESE se positionne pour l'option 2 de l'offre de soutien en service psychologique, qui propose une augmentation de 0,40\$ par session par étudiant.e et un tarif de 40\$ par rencontre.

#### Bonification des services psychologiques

1	2	3
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 rencontres gratuites</li> <li>• +0,50\$ de cotisation par session</li> <li>• 50\$ par rencontre à partir de la 4<sup>e</sup></li> <li>• 19 rencontres gratuites/remboursées avec la couverture de l'ASEQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40\$ par rencontre</li> <li>• +0,40\$ de cotisation par session</li> <li>• 20 rencontres remboursées par l'ASEQ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 90\$ par rencontre</li> <li>• Aucune augmentation de la cotisation</li> <li>• 10 rencontres remboursées par l'ASEQ</li> </ul>

\*Une rencontre gratuite d'orientation est offerte avec les trois scénarios.

1.4.3 Organiser des activités et événements de *care*.

**Proposition :** Que le point **1.4** Lutttes pour l'amélioration de la santé mentale étudiante soit adopté.

*Dûment proposée, dûment appuyée*

**Amendement :** Que le point 1.4.2 (bonification des services psychologiques) soit retiré.

*Dûment proposé, dûment appuyé*

Amendement adopté à l'unanimité

**Retour sur la proposition principale amendée une fois :**

1.4 Lutttes pour l'amélioration de la santé mentale étudiante

1.4.1 Reconnaître la santé mentale comme pouvant être à risque, particulièrement chez les étudiant.e.s durant leur parcours universitaire, et organiser un événement de sensibilisation à ce sujet.

1.4.2 Organiser des activités et événements de *care*.

**Amendement :** Rajouter : 1.4.3 Que l'ADEESE se donne comme mandat de travailler pour l'amélioration de l'offre des services psychologiques.

*Dûment proposé, dûment appuyé*

Amendement adopté à l'unanimité

**Retour sur la proposition principale amendée deux fois :**

1.4 Lutttes pour l'amélioration de la santé mentale étudiante

1.4.1 Reconnaître la santé mentale comme pouvant être à risque, particulièrement chez les étudiant.e.s durant leur parcours universitaire, et organiser un événement de sensibilisation à ce sujet.

1.4.2 Organiser des activités et événements de *care*.

1.4.3 Que l'ADEESE se donne comme mandat de travailler pour l'amélioration de l'offre des services psychologiques.

Proposition adoptée à l'unanimité

**Troisième partie scindée :**

**1.2 Lutttes environnementales**

1.2.1 Collaborer avec les autres regroupements étudiants de l'UQAM afin de mettre de l'avant les positions écologiques de l'ADEESE.

1.2.2 Participer activement à la création d'un comité environnemental en continuant les démarches qui ont déjà été entreprises en 2017. Que ce comité veille à l'application et la bonification de la politique 37 de l'UQAM et de la politique 5 de l'ADEESE.

### **1.3 Luttes féministes**

1.3.1 Participer activement aux luttes contre le sexisme, le harcèlement et les violences sexuelles.

1.3.2 Se tenir au courant de la consultation à venir de la réforme de la politique 16 et veiller à sa mise en application.

1.3.3 Que l'exécutif de 2018-2019 suive une formation contre le harcèlement (CALACS, BIPH, Politique 16) en début de mandat pour s'outiller afin de soutenir, supporter et guider de potentielles victimes et alliés.es victimes, membres de l'ADEESE et autres, en cas de harcèlement.

1.3.4 Que l'exécutif de 2018-2019 organise une formation contre le harcèlement (CALACS, BIPH, Politique 16) en début de mandat et que les membres de l'ADEESE, entre autres, soient invité.e.s à la suivre afin de supporter et guider les victimes et allié.e.s en cas de harcèlement ainsi qu'afin de partager ces savoirs.

1.3.5 Reconnaître que la lutte pour la rémunération des stages est une lutte féministe.

1.3.6 Valoriser le Comité féministe en éducation, leurs événements, leurs positions, leurs revendications et leur implication.

## **2. MANDATS**

### **2.1 Stages finaux**

2.1.1 Faire reconnaître les stages finaux comme une session à temps plein auprès de l'Aide financière aux études et de l'UQAM, et ce, pour tous les programmes de formation offerts aux membres de l'ADEESE.

### **2.2 CAPFE**

2.2.1 Faire valoir l'opinion de ses membres et la défendre dans le cadre des consultations du CAPFE, en collaborant avec les associations modulaires et facultaires concernées, dans le but de s'assurer de l'amélioration de la formation des futur.e.s enseignant.e.s dans le sens qu'ils.elles considèrent le plus pertinent.

### **2.3 Communication**

2.3.1 Développer un plan de communication pour l'ADEESE et ses membres pour l'année complète.

2.3.2 Assurer une mise à jour continue du site internet.

2.3.3 Assurer une communication rapide de toutes les nouvelles et les événements concernant les membres de l'ADEESE.

## **2.4 Positions**

2.4.1 S'assurer de la mise à jour constante des politiques de l'ADEESE, notamment la politique 4 (Politique régissant l'embauche d'employées de l'ADEESE-UQAM) et la politique 5 (Politique sur l'écologisation des activités de l'ADEESE-UQAM).

2.4.2 Revoir les positions de l'ADEESE pour modifier celles qui ne seraient plus à jour et s'inspirer du cahier de positions des autres associations étudiantes pour avoir des enjeux sociopolitiques plus larges.

## **2.5 Vie étudiante**

2.5.1 Créer des comités composés de membres de l'ADEESE qui auront comme mandat d'organiser les activités et les événements avec l'aide de la.le responsable à la vie étudiante.

## **2.6 Comité intermodulaire**

2.6.1 Assurer la pérennité du conseil intermodulaire et son implication dans les projets et actions de l'ADEESE.

2.6.2 Ajouter à la composition du CI un.e délégué.e au Comité des études, un.e délégué.e au Conseil académique facultaire ainsi que le ou la délégué.e à la Commission des études.

2.6.3 Donner au CI d'ajouter à ses mandats : le suivi des dossiers académiques et universitaires en cours, d'y réfléchir communément et d'en faire les rapports à aux autres délégués.es, aux associations modulaires, à l'ADEESE et à l'Interfac.

## **2.7 Valorisation de la langue française**

2.7.1 Créer un événement de valorisation de la langue française de moins grande envergure et davantage politique ciblant prioritairement les membres de l'ADEESE.

## **2.8 Liste de cours**

2.8.1 Élaborer un système pour recevoir la liste complète de tous les cours commandés par la faculté des sciences de l'éducation.

## **2.9 Militantisme**

2.9.1 Élaborer une nouvelle feuille de consignes pour les levées de cours, à partager à l'Interfac de l'UQAM et autres associations étudiantes.

2.9.1 Organiser ou faire la promotion d'événements organisés de partage de connaissances au sujet des diverses composantes du militantisme : mobilisation, préparation et tenue d'assemblées générales, levées de cours, actions politiques, actions directes, etc.

**Proposition :** Qu'on adopte en bloc la troisième partie scindée.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

**Proposition :** Qu'on ajoute le point 1.5 Lutte contre les dérives autoritaires ;

1.5.1. Faire valoir et revendiquer le libre droit d'affichage dans l'enceinte de l'UQAM ;

1.5.2. Faire des démarches pour afficher le matériel de mobilisation (affiches, bannières) qui serait refusé sans raison valable et inviter les autres associations facultaires à organiser des moyens de pression communs dans le cas ou d'autres refus sans excuses valables seraient présentés.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

### **3.0 Élections annuelles**

**Proposition :** Considérant que les deux postes étudiants au Conseil d'administration de l'UQAM sont à pourvoir et qu'ils doivent nécessairement être occupés par deux étudiant-e-s de facultés différentes;

Considérant que Stéphanie Thibodeau est la seule candidate de la Faculté des Sciences de l'Éducation à se présenter;

Considérant que Maxine Visotzky-Charlebois (maîtrise en droit) et Stéphanie Thibodeau (maîtrise en éducation), qui se présentent en tandem, sont les deux seules candidates à avoir communiqué avec l'ADEESE;

Considérant que le tandem Maxine et Stéphanie s'inscrivent en continuité avec les délégations précédentes en ce qui a trait à la combativité, la redevabilité et la transparence;

Considérant que Maxine et Stéphanie sont les seules femmes candidates;

Que l'ADEESE appuie les candidatures de Maxine Visotzky-Charlebois et de Stéphanie Thibodeau comme délégation étudiante au Conseil d'administration de l'UQAM et invite ses membres à voter en leur faveur.

Que l'ADEESE fasse la promotion de leur campagne : affiches, bannière, tables de votes et réseaux sociaux.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

**Proposition :** Que Jean-Sébastien Ritchie, président d'élection, anime le point « Élections annuelles » et que la procédure électorale soit la suivante :

Que chaque candidat-e dispose d'une période de 3 minutes pour présenter sa candidature à l'assemblée suivie d'une période de questions-réponses de 7 minutes. À la suite de la présentation de tous-tes les candidat-e-s pour un même poste, ils et elles quittent la salle pour une période de 10 minutes durant lesquelles l'assemblée peut intervenir sur les candidatures.

Que Louis-Simon Besner soit scrutateur pour cette élection.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

### **Conseil exécutif**

Pour le poste de responsable aux services sur le conseil exécutif, la candidature de **Marilou Charron** est reçue par l'assemblée générale.  
Élue avec 86% des votes en sa faveur

Pour le poste de responsable aux affaires universitaires sur le conseil exécutif, la candidature de **Audrey Chayer** est reçue par l'assemblée générale.  
Élue avec 82% des votes en sa faveur

Pour le poste de responsable aux affaires internes sur le conseil exécutif, la candidature de **Frédérique Lanoix** est reçue par l'assemblée générale.  
Élue avec 91% des votes en sa faveur

Pour le poste de responsable aux affaires uqamiennes sur le conseil exécutif, la candidature de **Alexandre De Lagrave** est reçue par l'assemblée générale.  
Élu avec 77% des votes en sa faveur

Pour le poste de responsable aux affaires externes sur le conseil exécutif, la candidature de **David Lacombe** est reçue par l'assemblée générale.  
Élu avec 86% des votes en sa faveur

Pour le poste de responsable au secrétariat général sur le conseil exécutif, la candidature de **Charles-Antoine Goulet** est reçue par l'assemblée générale.  
Élu avec 91% des votes en sa faveur

Pour le poste de responsable à la coordination sur le conseil exécutif, la candidature de **Emmanuelle Boisvert** est reçue par l'assemblée générale.  
Élue avec 77% des votes en sa faveur

**Proposition :** Qu'on termine les tours de paroles.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

### **Conseil d'administration**

Pour le poste d'administratrice de premier cycle sur le conseil d'administration, la candidature de **Raphaëlle Vallières** est reçue par l'assemblée générale.  
Élue avec 91% des votes en sa faveur

### **4.0 Traitement des avis de motion**

#### **Avis de motion #1**

**Proposition :** Qu'on ouvre l'avis de motion #1.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

Considérant que l'ADEESE s'est doté de la position suivante :

Que l'ADEESE soit représentée majoritairement par des femmes dans les instances démocratiques et dans les comités, ou du moins par un nombre égal aux hommes et idéalement proportionnellement à la population de l'ADEESE. (17 novembre 2016) ;

Qu'on modifie les points suivants dans les règlements généraux :

7.5 Qu'on ajoute : Le Conseil d'administration doit être composé d'une majorité de personnes s'identifiant comme femmes\*.

8.4 Qu'on ajoute : Le Conseil exécutif doit être composé d'une majorité de personnes s'identifiant comme femmes\*.

*Dûment proposée, dûment appuyée*  
Proposition adoptée à l'unanimité

### **Dépôt d'un avis de motion**

Que l'on amende les sections «6.2 Pouvoirs et devoirs» et «6.3 Composition» du chapitre 6 «Conseil intermodulaire» des règlements généraux actuels de l'ADEESE-UQAM afin qu'ils se lisent comme suit :

## 6.2. Pouvoir et devoirs

Au même titre que le Conseil exécutif ne s'ingère pas dans les affaires des associations de programme, le Conseil intermodulaire n'a pas le pouvoir d'imposer des sanctions au Conseil exécutif, mais peut convoquer une assemblée générale à cette fin. Il a pour fonctions de :

- a) voir à l'application des mandats de l'Assemblée générale ;
- b) élaborer des plans d'action communs aux associations de programme de la Faculté, notamment sur les enjeux pédagogiques **et académiques** ;
- c) assurer une coordination entre les associations de programme de la Faculté;
- d) s'assurer de la viabilité des associations de programme de la Faculté ;
- e) veiller au maintien des communications entre les associations de programme de la Faculté et l'Association;
- f) coordonner la mise en œuvre des plans d'action de l'ADEESE-UQAM dans l'ensemble des programmes de la Faculté ;
- g) ~~adopter-recevoir~~ les procès-verbaux des ~~conseils généraux précédents-précédentes~~ **rencontres du Conseil intermodulaire** ;
- h) **faire suivi des dossiers académiques et universitaires en cours, d'y réfléchir communément et d'en faire les rapports à aux autres délégués.es, aux associations modulaires, à l'ADEESE et à l'Interfac.**
- i) recevoir le bilan des activités, des événements spéciaux organisés par l'ADEESE-UQAM ou des instances auxquelles l'Association participe ;
- j) adopter le rapport annuel de l'ADEESE-UQAM ;
- k) créer des comités spéciaux avec des mandats précis pour répondre à des besoins spécifiques ;
- l) s'assurer du bon fonctionnement du Conseil exécutif et du Conseil d'administration en faisant des recommandations ;
- m) ~~de~~ pourvoir à titre intérimaire à toute vacance au sein du Conseil exécutif, tout en considérant à cette fin les recommandations qui émanent de celui-ci ;
- n) suspendre, dans des circonstances jugées exceptionnelles et graves, aux deux tiers (2/3) un membre du Conseil exécutif ou du Conseil d'administration d'ici à ce que l'Assemblée générale se prononce sur sa destitution.

## 6.3. Délégués

Le Conseil intermodulaire se compose des délégués suivantes : une (1) représentante de chacune des associations de programmes, trois (3) exécutantes du Conseil exécutif, **dont les responsables aux affaires internes et aux affaires universitaires, une (1) déléguée nommée au Comité des études, une (1) déléguée nommée au Conseil académique et la déléguée à la Commission des études.** Si une association est représentée par plus d'une déléguée, une seule d'entre elles dispose d'un droit de vote sous le principe « d'une association, un vote ».

## 5.0 Procédures de clôture

### 5.1 Levée de l'assemblée

**Proposition :** Que la fermeture de l'assemblée générale soit à 15h22.

*Dûment proposée, dûment appuyée*

Proposition adoptée à l'unanimité